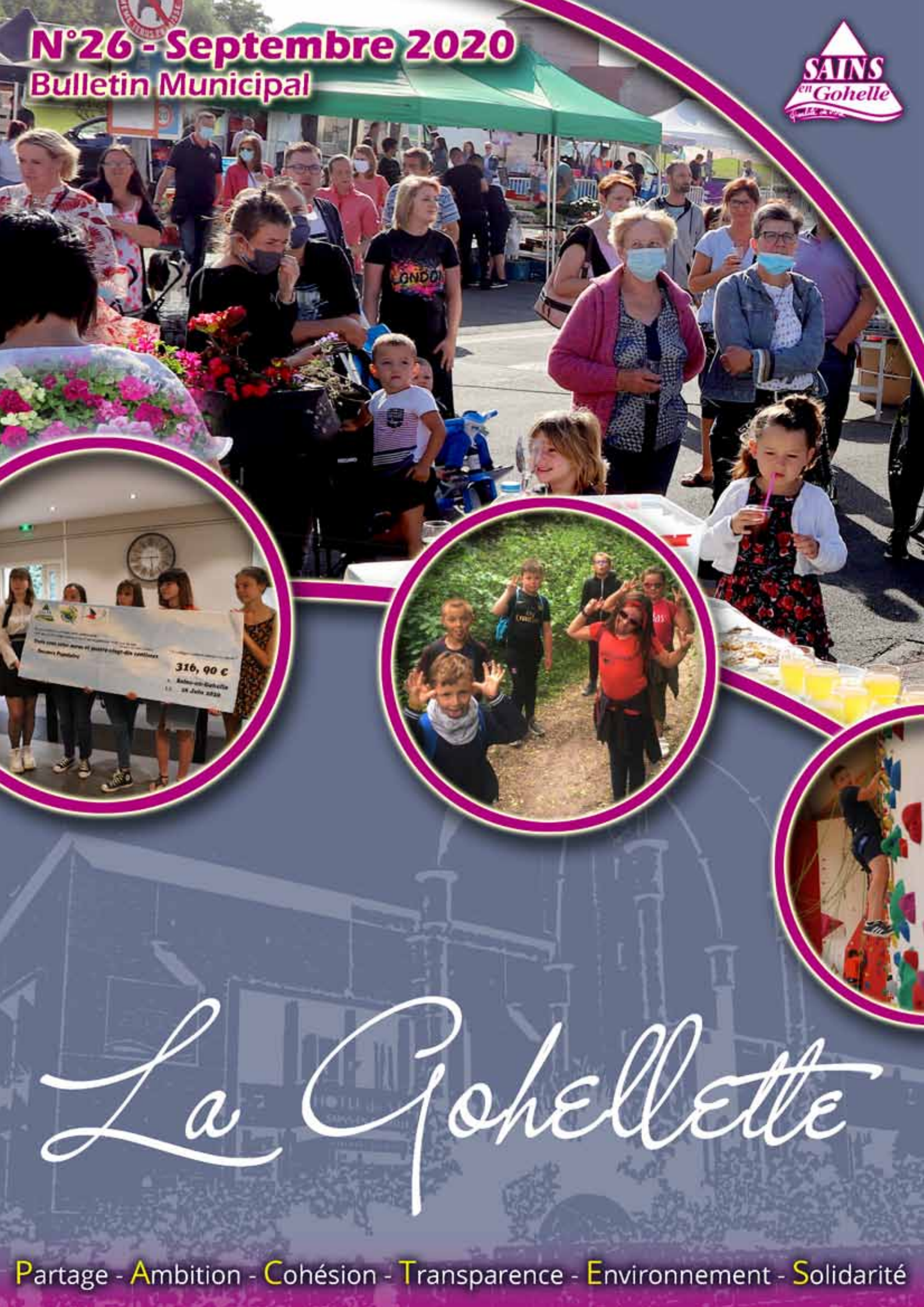




La Gohellette



Chères Sainsoises, Chers Sainsois,

Après une période bien troublée par le Covid-19 et une phase très longue de confinement, les activités municipales ont pu reprendre au ralenti.

Les marchés nocturnes ainsi que les séances de piloxing qui sont retracées dans ce numéro ont rencontré un franc succès et j'en remercie les organisateurs.

Malheureusement, le repas des aînés n'aura pas lieu cette année vu les incertitudes liées au virus et l'impossibilité de réunir plus de 300 personnes en respectant les distanciations physiques.

Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe et sa volonté d'optimiser les services offerts aux seniors mais aussi de faire vivre pleinement l'intergénération, un questionnaire a été établi et je vous demande de bien vouloir le compléter.

Celui-ci sera utilisé pour mieux vous connaître mais surtout pour adapter nos offres vos souhaits.

Vous avez pu constater que la Maison des Solidarités et de la Cohésion Urbaine (ex-C.C.A.S.) a changé d'aspect extérieur. Elle accueille désormais un autre service lié à l'urbanisme, aux logements sociaux, à la politique de la ville, à l'ERBM mais aussi aux demandes de travaux, aux projets et aux marchés publics.

L'innovation est notre boussole avec pour seul objectif la volonté de toujours mieux vous servir.

Très bonne lecture,

Le Maire,
Alain DUBREUCQ



CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser
ou éternuer
dans son coude**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable**



**Vous avez des questions sur le coronavirus ?
GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**



0 800 130 000
(appel gratuit)



LES ÉLUS À VOTRE DOMICILE

Nous nous y étions engagés, nous le faisons !

Renforcer notre proximité avec vous est l'une de nos priorités, c'est pourquoi nous lançons des permanences à domicile.

Dès à présent, vous pouvez contacter le secrétariat du maire par téléphone au 03.21.44.94.00 ou par mail à contact@sains-en-gohelle.fr pour solliciter un rendez-vous à domicile avec l' élu en charge de votre demande. (Les permanences seront assurées dans le respect des gestes barrières).

De plus, l'astreinte 24h/24 et 7j/7 est assurée par le Maire et les adjoints. Vous pouvez contacter le 0609525540 en cas d'urgence (technique, sociale, intempéries, accident,...).

Des élus proches de vous, proche de tous !



SOMMAIRE

Bien vivre à Sains	P.2
Vie Locale	P.4
Enfance-Jeunesse	P.8
Sports	P.14
Culture	P.16
Travaux et Cadre de Vie	P.17
Associations	P.22
Solidarité	P.23
Tribune Politique	P.26
Etat-Civil	P.27



Toutes les actualités
sont disponibles sur
la page officielle Facebook
de la Commune
[@VilleDeSainsEnGohelle](https://www.facebook.com/VilleDeSainsEnGohelle)
facebook

Bulletin Municipal de Sains-en-Gohelle

Directeur de Publication : Alain DUBREUCQ

Comité de Rédaction : Les élus du groupe majoritaire,
Frédérique DELABY, Nadège CLERCIN, Joffrey DILLY
et Mathieu MARTEL

Conception graphique : Mathieu MARTEL

Photos : Service Communication
(Photo édito : Union Citoyenne Sainsoise)

Impression : Imprimerie Hechter - Vendin-lez-Béthune



ANIMATIONS ET ARTISANAT

■ LES MARCHÉS NOCTURNES ONT ATTIRÉ DE NOMBREUX VISITEURS

Cet été, commerçants et artisans se sont donnés rendez-vous dans le centre-ville pour proposer leurs produits au public : fruits et légumes, bijoux, gravure, friterie, saucissons, rhum, punch, bière, maroquinerie, vêtements, poulets rôtis, téléphonie, ...



Les lundis 20, 27 juillet et 3, 10 août, les marchés nocturnes sur lesquels régnait une joyeuse ambiance familiale et musicale, avec la participation de nombreux chanteurs amateurs, une structure gonflable et la présence de la section Zumba de l'association de danse Mouv'Generation. Les petits ont pu profiter d'une structure gonflable et apprécier la présence des ânes de l'association «Les Yeux de l'Âne»

Mis en place par le Pôle à la Population, ce moment de convivialité et de rencontre est une belle occasion de mettre en lumière l'artisanat local et les produits du terroir auprès des Sainsois et des nombreux visiteurs venus des communes avoisinantes.





CONCOURS

■ DES RÉCOMPENSES POUR L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS

Durant la période du confinement, plusieurs concours (chant, dessin, ...) ont été organisés sur la page Facebook de la Commune pour lutter contre l'ennui, passer un bon moment ou tout simplement penser à autre chose en cette période sanitaire difficile pour tous.

Le lundi 20 juillet, le Maire, Alain DUBREUCQ, et ses collègues élus ont profité de l'organisation des marchés nocturnes pour accueillir et féliciter publiquement l'ensemble des chanteurs et des artistes en leur remettant des cadeaux. Encore toutes nos félicitations à l'ensemble des récipiendaires.



CITOYENNETÉ

■ INITIATIVE ET ENVIRONNEMENT : UN BEL EXEMPLE À CITER

La propreté d'une ville renforce sa qualité de vie et son attractivité. Intégrant une politique globale de développement durable au quotidien, cet enjeu a pour but de rendre à chaque instant une ville propre, attrayante, sécurisante et sereine.



Toute Ville doit répondre à un paradoxe : satisfaire une exigence accrue des citoyens en contradiction avec des comportements inciviques de plus en plus fréquents. Le maillon essentiel de la propreté et de la gestion maîtrisée des déchets est donc l'usager qui, par son geste civique, détient à lui seul une grande responsabilité quant à la propreté de son environnement.

La famille DIONET l'a bien compris. Equipée de gants et de sacs poubelles, elle a pris la belle initiative de ramasser les déchets jonchant les abords du City Stade, un endroit laissé trop souvent dans un état de saleté par les nombreux visiteurs. Ce bel exemple éco-citoyen a été récompensé par Monsieur le Maire, le lundi 27 juillet. Bravo !!!



UN RENDEZ-VOUS APPRÉCIÉ

■ MARCHÉ HEBDOMADAIRE : QUALITÉ ET CONVIVIALITÉ ASSURÉES

Sous les stands, on prend le temps, on discute, tandis que les paniers d'osier se remplissent au fur et à mesure de bons produits : ils sont frais et d'ici.

Fruits, légumes, viandes, fromages, vêtements, chaussures, maroquinerie, poulets rôtis, les commerçants (maraîchers, bouchers et vendeurs) vous proposent produits du terroir...

Pour la Commune, c'est une animation importante et pour les clients, le moyen d'acheter des

produits aux artisans du goût, avec tous les avantages du circuit court.



Venez vous promener sur le marché du mercredi matin, Boulevard Leclerc, pour faire vos emplettes et trouver l'ambiance si conviviale des marchés de village ! Un service «navette» est également mis en place (renseignement au 0321449400)

LES CONSEILLERS DE QUARTIERS

■ VOS ÉLUS DANS VOS QUARTIERS

Dans l'attribution des délégations, Monsieur Le Maire a souhaité nommer trois conseillers de quartier afin de renforcer la proximité avec le centre ville.

Le quartier du «Fond de Sains» et celui de la «Cité 10» ont ainsi leur représentant. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour remonter vos demandes, vos interrogations, ...

Ils viendront se présenter à vous lors d'un porte à porte et vous remettre une fiche mémo pour les contacter en cas de besoin.

Renforcer notre proximité, telle est notre Ambition pour fédérer les quartiers de la Commune.



Cathy AVIEZ - 62 ans - réside au 82, rue de l'Epée. Déléguée du Quartier « Fond de Sains » (rue de l'Epée, rue Dhesse, Avenue Mitterrand de Noeux-les-Mines jusqu'à la Gohelle et la rue Buffon). Vous pouvez la contacter au 0321449400 ou par mail à : cathy.aviez@sains-en-gohelle.fr



Marcel MARQUETTE - 66 ans - réside au 44, rue de Grenoble. Il représente le Quartier de la Cité 10 (Patrimoine Maisons et Cités). Vous pouvez le contacter au 0321449400 ou par mail à : contact@sains-en-gohelle.fr



Laurent DUBOIS - 38 ans - réside au 3, rue Henri BANQUART. Il représente le Quartier de la Cité 10 (Patrimoine Pas-de-Calais Habitat : Résidence VANCAILLE). Vous pouvez le contacter au 0321449400 ou par mail à : laurent.dubois@sains-en-gohelle.fr



POLITIQUE DE LA VILLE

■ LES PROJETS D'INITIATIVES CITOYENNES

Auparavant appelé Fonds de participation des habitants (FPH), le nouveau dispositif PIC a pour but de soutenir les projets portés par les habitants ou les associations au sein des quartiers des Hauts-de-France.

Objectif : promouvoir la citoyenneté dans les quartiers.

Fête de quartier, exposition, création d'un jardin familial ou d'un compost collectif, aide aux devoirs, repas interculturel ou marché solidaire... sont des exemples de projets éligibles.

SAINS EN GOHELLE souhaite développer les initiatives des habitants grâce à une aide financière. Chaque association ou collectif d'habitants peut ainsi soumettre son idée pour la transformer en micro-projet.

Les Projets d'Initiative Citoyenne doivent s'inscrire dans l'une des 10 thématiques retenues :

Circuits courts, Lutte contre l'isolement, Lutte contre l'illettrisme, Échanges de savoirs, Valorisation du patrimoine, Créativité artistique, Insertion par l'économie, Innovation sociale, Démocratie numérique, Transition énergétique et écologique

Comment ça marche ?

L'association ou le groupe d'habitants propose un micro-projet qui s'appuie sur l'une de ces 10 thématiques. Le comité d'attribution, composé d'habitants et de différents acteurs des quartiers, détermine et attribue les aides.

Le comité d'attribution suit également l'évolution du projet et l'évalue sur la durée.

Vous avez une idée, un projet et vous souhaitez bénéficier du PIC ?

Pour porter un Projet d'Initiative Citoyenne, vous pouvez retirer une fiche de demande de financement PIC auprès de :

**La Maison des Solidarités
et de la Cohésion Urbaine,
au 1 rue de l'égalité
03.21.44.94.15**



AIDE

■ ACTION LOGEMENT



**JUSQU'À 300 € D'AIDE GRATUITE (150 € SUR 2 MOIS)
POUR PAYER VOTRE LOYER OU PRÊT IMMOBILIER**

QUI ?



**Salarié ou demandeur
d'emploi** d'une entreprise
du secteur privé*



Locataire ou propriétaire
de votre résidence principale



Revenu mensuel net
≤ 1 828,50 €
(soit 15 Smic)**



**Baisse de votre salaire
mensuel ≥ à 15 %**
avec un niveau de charges
de logement > à 40 %
(loyer ou mensualité
d'emprunt immobilier, eau,
électricité...)

**Causée par l'une des situations suivantes
survenues pendant la crise sanitaire :**

- Chômage partiel ou réduction de votre temps de travail**
- Arrêt de travail pour garde d'enfants**
- Perte d'emploi (fin de CDI, intérim ou CDI lors de votre période d'essai)
- Double résidence (pour motif professionnel ou report d'un déménagement depuis le parc social vers le parc privé)
- Embauche retardée
- Diminution de votre rémunération variable

COMMENT ?

1

Dès le 30 juin,
rendez-vous sur
actionlogement.fr
pour vérifier
votre éligibilité.

2

Saisissez
votre demande
en ligne
et déposez
vos justificatifs.

3

Recevez
jusqu'à 300 €
après l'acceptation
de votre dossier.

- Aide gratuite
- Service 100 % dématérialisé
- Paiement rapide
- Jusqu'à 6 mois après la 1^{re} mois de baisse de revenus.

* Le demandeur d'emploi doit être issu d'une entreprise du secteur privé ou avoir été embauché dans une entreprise du secteur privé.
** Ce régime de mesures s'applique au 1^{er} mois de baisse de revenus. En cas de chômage partiel, de réduction de votre temps de travail ou de garde d'enfants, votre revenu mensuel net doit être compris entre 1 et 15 Smic, soit entre 1 219 € et 1 828,50 €.
Une seule aide par ménage. Aide soumise à conditions, octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services, et dans la limite des fonds disponibles.

0970 800 800

du lundi au vendredi de 9h à 17h30
(appel non surtaxé)

actionlogement.fr

ActionLogement



INAUGURATION

■ PROJETS, CONCRÉTISATION ET INAUGURATION, UN BEAU TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Jean HAPPIETTE, Premier Adjoint en charge de la Jeunesse avait réuni, le vendredi 26 Juin, les élus des conseils municipaux (jeune et adulte) dans le cadre de l'aboutissement du travail effectué par les membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes).

Les fresques pour lutter contre la discrimination, financées par SIA Habitat et réalisées sur les immeubles de la place de la Mairie,

les modules sportifs installés dans le parc BACON au printemps dernier ont été inaugurés.

Alain DUBREUCQ et son équipe ont profité de ce moment pour féliciter les ados pour le travail accompli.

Les jeunes du CMJ sont motivés pour le bien de leurs concitoyens et s'investissent pleinement. Encore bravo pour ces réalisations.



DISPOSITIF «SAC ADOS»

■ «SAC ADOS», UN COUP DE POUCE POUR LES VACANCES

Les remises «Sac Ados» continuent de s'enchaîner aux 4 coins du Pas-de-Calais. Le Département, initiateur de cette opération, fournit à chaque candidat retenu un sac de voyage contenant une bourse d'aide au départ sous forme de chèques vacances à hauteur de 200 € pour les séjours dans le Pas-de-Calais et 150€ pour toutes les autres destinations et des assurances nominatives.

Accompagnés par le PIJ de Sains-en-Gohelle pour monter leur dossier, 6 Sainsois (Elise, Eva, Sasha, Lucie, Catherine et Dylan) ont bénéficié de ce dispositif cet été.

La Gohellette - Septembre 2020



Catherine et Dylan) ont bénéficié de ce dispositif cet été.

«Sac Ados» est un soutien pour les vacances des jeunes de 16 à 25 ans mais c'est avant tout une première expérience de mobilité, d'autonomie et un accompagnement dans leur projet (faire un budget, réserver son logement, organiser ses déplacements, remplir un dossier ...). En 2020, le Département a décidé de faire bénéficier 730 jeunes de l'opération «Sac Ados».



COLLÈGE JEAN ROSTAND

■ UNE NOUVELLE DIRECTION AU COLLÈGE

Officiellement en poste depuis septembre, Sandra BLANCHARD a succédé à Thierry THUEUX à la tête du collège Jean ROSTAND. Ce dernier a été nommé au Collège de Noeux-les-Mines.

Au collège Jean ROSTAND, les élèves de sixième n'ont pas été les seuls à arpenter les couloirs. Pour la première fois, Sandra BLANCHARD vient également d'y effectuer ses premiers pas.



Quelques semaines plus tôt, la nouvelle principale est venue rencontrer Alain DUBREUCQ, Maire, Jean HAPPIETTE, Premier Adjoint en charge de l'Éducation et Cédric BERGERE, Directeur du Pôle Educations et Solidarités.

Forte de ses expériences variées, elle a à cœur de poursuivre les projets éducatifs et pédagogiques dans ce collège très actif sur les plans. Les élèves sont pris en charge par une équipe de professeurs très investie, soucieuse de varier les pratiques pédagogiques et de répondre le plus favorablement possible aux besoins de chacun. Nous souhaitons à Madame Sandra BLANCHARD la bienvenue à Sains-en-Gohelle et remercions Monsieur Thierry THUEUX pour le travail réalisé au bénéfice de nos jeunes Sainsois.

FOURNITURES SCOLAIRES

■ DES CRAYONS POUR LES ÉLÈVES DE CP !

Ce mardi 8 septembre, les élus se sont rendus dans les écoles élémentaires de la Ville afin de remettre des fournitures scolaires aux élèves de CP. Ce temps fort marque la rentrée scolaire 2020-2021.



L'heure de la rentrée a sonné ! La tradition a été respectée par l'équipe Municipale qui a offert des crayons et des feutres aux élèves de CP.

Afin de donner les meilleures chances de réussite aux jeunes sainsois, la Municipalité a fait de l'école et de l'éducation une priorité.



Ainsi, la Ville a fait le choix de distribuer à chaque écolier une pochette de crayons feutres et de crayons de couleur.

L'objectif est de permettre à chaque enfant de bien commencer l'année scolaire et aux parents de mieux la préparer.



RÉUSSITE

■ UN TAUX DE RÉUSSITE EN NETTE AUGMENTATION AU BREVET DES COLLÈGES

Très bonne nouvelle au collège Jean ROSTAND ! Les résultats du Diplôme National du Brevet viennent de nous parvenir et sont en nette augmentation.

98,52% de taux de réussite !!!
Quelle joie et quelle fierté ! Sans oublier les mentions obtenues par de nombreux élèves : 61,74 %

(17,64% assez bien, 20,58% bien et 23,52% très bien).

L'ensemble des Sainsois, scolarisé au collège Jean ROSTAND, a eu le brevet ! Félicitations à tous ces jeunes qui ont travaillé avec

sérieux et régularité tout au long de l'année. Nous leur souhaitons pleine réussite dans la poursuite de leur parcours scolaire.

Nous félicitons également le corps enseignant. La réussite d'un élève est en grande partie due à la qualité de l'enseignement reçu.



BOURSES COMMUNALES

■ LES AIDES AUX PARENTS : LE COUP DE POUCE DE LA VILLE AUX FAMILLES

La bourse communale est accordée aux parents des élèves qui sainsois scolarisés au collège ou au lycée (public ou privé) ou dans l'enseignement supérieur.

L'octroi de cette bourse est soumis à un barème de ressources calculé à partir du revenu brut global de l'année précédente (les montants de la bourse communale sont votés en séance du Conseil Municipal chaque année).

En complément de votre dossier, vous devez vous munir de votre livret de famille, votre avis



Bourses communales

*Les dossiers sont à déposer à l'Espace Jeunesse «Ludovic LEROY»
entre le 15 octobre et le 15 novembre*

d'imposition 2020 sur les revenus 2019 et les certificats de scolarité validés par l'établissement scolaire.

A la suite de l'instruction du dossier,

des chèques d'accompagnement personnalisés vous seront remis en fin d'année civile.

**Renseignements
à l'Espace Jeunesse
Tél. : 0321456240**

POINT INFORMATION JEUNESSE

Le Point Information Jeunesse (P.I.J.) est un espace « ressources » d'accueil et d'information qui permet un accompagnement, une orientation pour tous, un accès libre et gratuit à internet (les mercredi et jeudi), une aide à la rédaction de C.V., de lettres de motivations et propose également des animations thématiques.



*Le Point Information Jeunesse (Place de la Marne) est ouvert du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*



NOUVEAUTÉ

■ UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES OUVRIRA PROCHAINEMENT DANS LA CITÉ 10

Thiphanie, Christine, Nathalie et Virginie, quatre assistantes maternelles viennent de créer une association appelée «Les Petites Coccinelles».

Qualifiées et à l'écoute des besoins des enfants, elles les accueillent du lundi au vendredi entre 7 heures et 19 heures.



Ce mode de garde qui favorise la collectivité et aidera votre enfant dans sa future scolarité. Ce nouvel accueil est situé au 1, Place de la Marne (derrière la salle culturelle Marguerite) ; avec un espace sécurisé et aménagé pour le développement, l'éveil, la motricité et l'épanouissement de votre enfant.

Le listing des assistantes maternelles de la Commune est disponible à l'Espace Jeunesse «Ludovic LEROY»

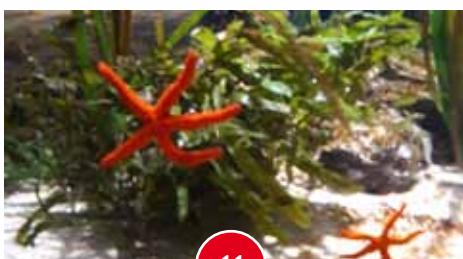
SORTIE EN FAMILLE

■ LE SERVICE JEUNESSE S'ASSOCIE AVEC LE SECOURS POPULAIRE POUR PROPOSER UNE SORTIE FAMILIALE

Le jeudi 27 août, 53 personnes issues des ateliers de parentalité, du quartier prioritaire et du Secours Populaire ont partagé un moment convivial, en famille, à Boulogne sur Mer.

Ces voyageurs d'un jour ont pu profiter de nombreuses activités offertes : plage, visite du port, promenade, repas dans une brasserie, visite de Nausicaa.

Ces déplacements et ces animations ont été intégralement financés par la Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais (CAF) qui est toujours à l'écoute de ses allocataires.





PAROLES D'ÉLU



Jean HAPPIETTE
Premier Adjoint en
charge de la Jeunesse,
de l'Enseignement et
de la Politique de la
Ville

*Un été pas comme les autres s'est
déroulé dans notre Commune
pour notre jeunesse.*

*Malgré le contexte sanitaire
compliqué, tout s'est déroulé à
merveille pour vos enfants.*

*Merci de votre confiance. Nous
félicitons les équipes d'animation,
de direction et l'ensemble du
personnel communal mobilisé lors
des accueils de loisirs (entretien
des locaux, cantine,...).*

S - VACANCES ESTIVALES

ACCUEILS DE LOISIRS & SPORTS

Le Pôle Education et Solidarité organisera
les accueils de loisirs et sports durant la
période des vacances d'octobre.

**Inscription obligatoire
sur la plateforme
MyPerischool**

DÉCOUVERTE & INITIATION

Activités sportives pour les enfants âgés de
2 à 12 ans. Nombre limité de places.

2 à 4 ans : vendredi de 17h00 à 18h00
ou samedi de 11h00 à 12h00

5 à 7 ans : jeudi de 17h00 à 18h00

8 à 12 ans : vendredi de 17h00 à 18h00
Inscription obligatoire sur la
plateforme MyPerischool

LE SPORT EN FAMILLE

Faire du sport, c'est bien, mais en famille,
c'est encore mieux ! Outre ses bienfaits
naturels pour l'organisme, le sport en
famille offre en effet quelques vertus
de socialisation intéressantes pour vos
enfants.

**Ateliers gratuits chaque samedi
de 10h30 à 12h00 - Halle des Sports**

Renseignement : Espace Jeunesse «Ludovic LEROY» - Place Lyautey (Cité 10) - Tél. : 03 21 45 62 40



NOUVEAUTÉ

■ LE PILOXING, LE BON MIX POUR SE SCULPTER UNE SILHOUETTE DE RÊVE



Chaque dimanche matin durant les deux mois de vacances estivales, la Municipalité a proposé gratuitement des séances de Piloxing.

Ces ateliers sportifs, promesse de campagne de l'équipe Municipale, ont débuté cet été.

Mais qu'est-ce que le Piloxing ? Il a longtemps été considéré comme un dérivé de la Zumba. Il s'agit en réalité d'un nouveau sport tendance issu de plusieurs disciplines. Vous devrez en effet combiner de multiples mouvements de boxe avec des exercices de pilâtes ou de danse.



ZUMBA SUMMER

■ SÉANCES GRATUITES DE ZUMBA AVEC MOUV'GENERATION

L'association de danses Mouv'Generation a proposé des séances gratuites de Zumba. Nombreuses ont été les personnes, de Sains-en-Gohelle ou d'ailleurs, à y participer.

Au parc BACON, à la pâture CHARLEMAGNE, au «fond de Sains», à la Cité 10 ou encore au square Emile ZOLA, les séances se sont déroulées, à chaque fois, sous le soleil et ont ravi l'ensemble des sportives.





JOURNÉE DÉCOUVERTE

«VIENS JOUER DANS MON CLUB»

Le Racing Club de Sains-en-Gohelle et l'Ecole Municipale de Football ont organisé une journée découverte.

Le mercredi 26 août, les dirigeants du club, accompagnés par l'éducateur sportif de la Ville ont proposé aux enfants des ateliers techniques et physiques pour découvrir les différentes facettes du football (conduites de balles, motricité, jonglages...).

Le club accueille les enfants, filles et garçons, de 5 ans à 8 ans en école de football et les 9-14 ans



en équipe de «Foot à 8», dans les catégories U10-11, U12-13 et U14-15.

Vous pouvez encore inscrire votre enfant dans l'une des catégories

citées ci-dessus. Renseignement sur la Page Facebook : RC Sains.

DANSES

DES NOUVELLES DISCIPLINES

Dès septembre, le club Mouv'Generation a ouvert une section Piloxing le dimanche matin et propose également de la danse en société et en ligne.

Pour plus d'information, rendez-vous sur la page Facebook du club «Danse Sains».



PÉTANQUE

UN CONCOURS POUR SE SOUVENIR DES JOUEURS DISPARUS



Le samedi 29 août, la section pétanque du Cercle Laique a organisé un concours en souvenir des licenciés décédés ces dernières années. C'est dans une ambiance conviviale que de nombreux participants ont pu partager ce moment de détente.

LE PASS-SPORT DE LA C.A.L.L.

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin propose à nouveau l'opération Pass'Sports. Ce dispositif permet aux moins de 18 ans habitant le territoire de l'agglomération de bénéficier de 30€ de réduction sur leur inscription dans un club du territoire participant à l'opération (football, twirling, judo, gymnastique, tennis de table, baseball, ...) : <https://pass-sports.agglo-lenslievin.fr/>



OCTOBRE ROSE : ATELIERS ET MARCHÉ



Deux ateliers «cercle d'expression créative et de bien-être» autour de la prévention et la sensibilisation du cancer du sein se dérouleront à l'Espace Jeunesse «Ludovic LEROY»

**Mardi 6 octobre (14h à 16h)
et vendredi 9 octobre (10h à 12h)**
Inscription obligatoire
Nombre limité de places

Parce que le cancer du sein est difficile à soigner et cause encore 12 000 décès par an. Agissons tous ensemble pour accélérer les progrès de la recherche avec ce mois d'Octobre Rose. Mobilisez-vous sur le territoire avec entre autre la marche rose de Sains-en-Gohelle.

Marche rose
Dimanche 11 octobre - 8 heures 30
Espace Jeunesse «Ludovic LEROY»

ÉLECTIONS DE MISS COURBES

Qui sera élue Miss Courbes Nord-Pas-de-Calais 2020 ? Le rêve, l'élégance, le charisme et les courbes sont les maîtres mots de cette élection 2020. Une admirable expérience et une belle découverte !

Cette élection encourage les femmes rondes à accepter leurs formes et à se sentir bien à l'aise autant dans leurs baskets que sur leurs talons aiguilles. Un atout certain de leur charme. Au-delà d'une très bonne ambiance et d'une organisation travaillée, il y aura un certain nombre de candidates, de tout style, de toutes tailles et de tous âges. Pour cette soirée, nous n'en doutons pas, ces dames seront toutes très élégantes.

Salle des Fêtes - samedi 7 novembre 2020



BOURSES



Les rayons de soleil de cet été nous ont donné de grandes envies de ménage et de rangement. Et tous ces jouets qui prennent la poussière ! Nous avons tous connu ce moment d'abattement devant l'ampleur de la tâche. Et là, miracle, l'Amicale du Personnel Communal organise sa bourse aux jouets !

Samedi 14 novembre 2020
salle des fêtes
Inscription au 0662560872



L'A.S.F.L. organisera sa troisième bourse multi-collections (timbres, cartes postales, muselets, pièces, bandes dessinées, etc). Une sortie dominicale idéale pour satisfaire les collectionneurs, mais aussi susciter les passions chez les enfants. Les collections, quelles qu'elles soient, permettent d'enrichir leurs connaissances, la culture, et de développer le partage.

Dimanche 15 novembre 2020
salle culturelle Marguerite

EXPOSITION



Rendez-vous incontournable des peintres qui exposeront leurs œuvres mettant en valeur la diversité des arts et des cultures à travers un dialogue pictorial. Un intervenant animera des ateliers ouverts aux écoles élémentaires. Les enfants pourront ainsi repartir avec leur chef-d'œuvre.

Du 8 au 11 décembre 2020
de 10 heures à 18 heures
salle culturelle Marguerite

Selon les dispositions réglementaires liées au Covid-19,
la programmation de ces événements peut être annulée ou reportée en dernière minute.



CITOYENNETÉ

■ UN PEU DE **CIVISME** POUR UN CADRE DE VIE PLUS **AGRÉABLE** !

Trottoirs et caniveaux

En vue de préserver votre cadre de vie, il est de la responsabilité de chaque riverain de maintenir en état de propreté trottoirs et caniveaux face à son domicile.

En cas de neige ou verglas, vous êtes tenus de balayer la neige si besoin ou de jeter du sel afin d'éviter toute chute de piéton.

Pour la sécurité des piétons, ne pas laisser vos barrières ouvertes côté trottoir.

Respecter l'environnement et votre voisinage : ne poussez pas votre dépôt de saleté chez le voisin.

Stationnement

Afin de permettre aux piétons de circuler en toute sécurité, le stationnement des véhicules doit se faire à moitié sur le trottoir et à moitié sur la chaussée (quand cela est possible). Ne stationnez pas sur les passages piétons, même pour une courte durée.

Animaux : chiens dangereux

Les propriétaires de chiens dangereux (American Staffordshire terrier, Rottweiler, Pit-bulls, ...) ont l'obligation de faire une demande de permis de détention auprès de leur Commune de résidence.

Nuisances sonores

Bruits de voisinage, scooters, aboiements, musique ... le bruit est une véritable « pollution sonore ». Chacun se doit de respecter un minimum de précautions ! En cas de festivités, prenez le réflexe : prévenez vos voisins.

Les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures pour préserver la tranquillité des habitants, des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Désherbage et végétaux



Cette année encore, aidées par une météo propice, les mauvaises herbes se sont confortablement installées sur le domaine public, sur les trottoirs et les chaussées.

C'est sans compter sur l'efficacité de nos agents municipaux qui, comme chaque été, ont engagé la chasse aux mauvaises herbes !

Elagage des haies

Conformément à la réglementation en vigueur, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure pour éviter tout débordement sur la voie publique et couper les branches susceptibles de toucher les câbles électriques ou téléphoniques. Il s'agit également de ne pas gêner le passage des piétons, des poussettes.

Sur la Commune, ordures ménagères, emballages légers, papiers et végétaux sont collectés en porte-à-porte. Consultez le calendrier de collecte de votre secteur pour connaître les jours de passage des camions-bennes sur <https://dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr/>

Après la collecte, ne laissez pas bacs, sacs plastiques et autres contenants sur la voie publique !

Covid-19 : le masque

Le masque est un élément important dans la lutte contre la pandémie du Coronavirus. Toutefois, après l'avoir porté, il ne faut pas le jeter par terre ! C'est sale, potentiellement dangereux et très mauvais pour notre planète ! Jetez-le dans une poubelle.





SURVEILLANCE

■ L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES DURE **TOUTE L'ANNÉE**



Ce dispositif qui, à l'origine, ne concernait que les vacances scolaires a récemment été élargi. Aujourd'hui, le service A.S.V.P. assure tout au long de l'année des surveillances sur les résidences non occupées de plus de trois jours.

Cette opération vise à enrayer l'augmentation du nombre de cambriolages durant les périodes de vacances et à contribuer à développer la relation entre le service A.S.V.P. et la population lors des patrouilles.

Pour bénéficier de cette opération, les particuliers peuvent se rendre à la Mairie ou compléter le formulaire disponible sur le site internet de la Commune : <https://sains-en-gohelle.fr/operation-tranquillite-vacances/>

SÉCURITÉ

■ **DES FEUX CITOYENS** POUR EN FINIR AVEC LA VITESSE EXCESSIVE

La Municipalité mise sur des feux intelligents pour faire ralentir les automobilistes : elle vient de mettre en service ses premiers feux tricolores sur la rue Alfred de Vigny.

Cette signalisation dite « feux récompense » est équipée d'un système permettant de repérer les véhicules en approche. Elle permet de récompenser les usagers adoptant un comportement respectueux sur les routes. Cependant, si l'usager circule à plus de 50 km/h, le feu de signalisation restera au rouge, forçant ainsi l'usager à s'arrêter.

Une étude est actuellement en cours afin de renouveler cette opération Avenue du Prince.



Réunion du plan communal de circulation avec les services municipaux et la police

L'installation de nouveaux panneaux de signalisation, l'implantation de stationnements, les modifications de sens de circulation sont étudiés lors de réunions sur l'élaboration du plan communal de circulation en présence d'élus, des services municipaux et du commissariat de police.



VOIRIE

■ «CHAUCIDOU» ET PISTES CYCLABLES

Qu'est-ce que le «Chaucidou» ?

C'est la contraction de «**CHAU**ssée à **CIR**culation **DOU**ce». Il est aussi appelé «Chaussée à voie centrale banalisée». Le chaucidou est adapté aux voies trop étroites pour envisager la création de bandes cyclables dédiées.

Son objectif :

Offrir un espace sécurisé aux cyclistes grâce à un nouveau partage de la chaussée.

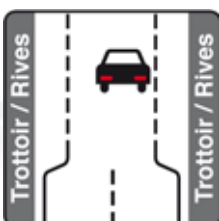
Les principes du Chaucidou :

Un espace central rétréci à double sens pour les véhicules motorisés.

Deux voies latérales pour les vélos (non considérées comme de vraies bandes cyclables au sens du code de la route)

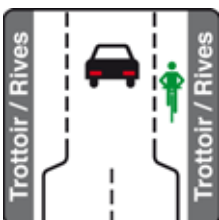
En cas de croisement, les véhicules sont autorisés à se déporter sur ces voies latérales.

Comment ça marche ?



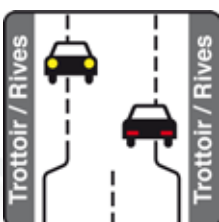
CAS 1

Le véhicule reste sur la partie centrale et n'empiète pas sur les voies latérales vélos



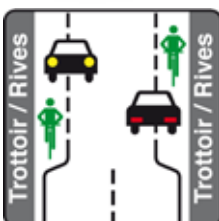
CAS 2

Le véhicule s'écarte du vélo et n'empiète pas sur les voies latérales.



CAS 3

Les véhicules se croisent en empiétant sur les voies latérales vélos.



CAS 4

Les véhicules restent derrière les vélos en empiétant sur les voies latérales pour se croiser.

Les + du «Chaucidou»

Pour les cyclistes :

- Plus de sécurité avec un espace de circulation prioritaire.
- Extension du réseau cyclable à des rues difficilement aménageables.

Pour la collectivité :

- Aménagement à faible coût.
- Sans travaux lourds de voirie.

Pour l'environnement :

- Modération des vitesses en ville :
- plus de sécurité et moins de bruit.

Cyclistes

- > Circulez dans les voies latérales
- > Soyez vigilants lors de votre réinsertion en sortie de Chaucidou

Automobilistes

- > Respectez les vélos
- > Respectez les limitations de vitesse
- > Ecartez-vous d'au moins 1m (1,50m hors agglomération)



PERDUS/TROUVÉS

Le service des objets trouvés est centralisé par la Mairie en lien avec le service A.S.V.P.

Quand vous trouvez quelque chose sur la voie publique (papier d'identité, portefeuille, sac à dos, ...), vous êtes invité à le déposer à la Mairie. L'objet est enregistré avec une description détaillée, le lieu et le jour de la «trouvaille».



Si vous avez perdu un objet, vous devez vous présenter à la Mairie et fournir une description précise de l'objet perdu. Une pièce d'identité doit être présentée pour le retrait de l'objet.

Le service A.S.V.P. ne vous contactera que s'il pense avoir votre objet en Mairie.

PERMANENCES



Des permanences du service A.S.V.P. sont assurées deux fois par semaine. Ces permanences se tiennent dans le bureau A.S.V.P. situé sur le parking de la salle des fêtes les mardis et jeudis de 8h30 à 10h00.

INFORMATION TRAVAUX

Des travaux de remplacement de conduites de gaz sur la Place de la Mairie auront lieu du 15 septembre au 25 octobre 2020 par GRDF.



INAUGURATION

■ ILS SONT TERMINÉS ! LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DE LA HALLE DES SPORTS ONT ÉTÉ INAUGURÉS

A l'occasion du village des associations du samedi 5 septembre, Alain DUBREUCQ, Maire, et son équipe ont inauguré la nouvelle Halle des Sports «Liberté» suite aux travaux de réhabilitation et d'extension.

Toiture neuve, peinture, sanitaires, création d'une nouvelle salle et d'un mur d'escalade, accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Tout est désormais réuni pour permettre aux sportifs la pratique de leur discipline favorite dans les meilleures conditions.

Ce projet a abouti grâce à la volonté de l'équipe communale tout en minimisant les dépenses publiques : 80% de subvention allouées pour ce magnifique projet.



L'inauguration s'est déroulée le samedi 5 septembre



TRAVAUX

■ LE DÉPARTEMENT VA BIENTÔT DÉBUTER LES TRAVAUX SUR LA R.D.937



Une réunion s'est déroulée le 8 septembre en présence du Département, de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin et des élus Sainsois afin d'exposer la présentation des travaux de la R.D.937, aux habitants et aux commerçants de l'Avenue François Mitterrand et de répondre à leurs questions sur la gêne occasionnée.

Trottoirs, piste cyclable, enfouissement des réseaux sont autant de réalisations prévues sur cette route départementale rendant l'artère principale de Sains-en-Gohelle plus agréable et plus belle. Monsieur le Maire a sollicité également la présence de la société

EHTP qui assurera les travaux d'assainissement. Ceux-ci ont déjà pris note des différentes requêtes des riverains et des commerçants présents. L'intervention d'une spécialiste de l'URSSAF a su apaiser les inquiétudes de ces derniers en leur présentant les multiples aides possibles. Des documents d'information et d'aide leur ont été transmis.



ENTRETIEN

■ RETOUR SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS DANS LA COMMUNE, EN IMAGES



Un travail très appréciable grâce à l'implication et le savoir-faire de nos équipes techniques dans une démarche de qualité



- 1 Entretien des arbustes dans la Commune
- 2 Réfection des trottoirs - Cité Hermaville
- 3 Réfection des voiries rue Jean Jaurès et Alfred de Musset
- 4 5 6 Rénovation des marquages au sol
- 7 Entretien des cimetières
- 8 Nettoyage et peinture des palissades du Cimetière du Centre
- 9 Amélioration de la chaudière - Bâtiments de l'Ex Ecole Jean Macé
- 10 Réalisation de «chaucidou»



RENTRÉE

■ LE MONDE ASSOCIATIF PRÉSENTE SES ACTIVITÉS



Samedi 5 septembre, le village des associations accueillait une vingtaine d'associations Sainsoises à la Halle des Sports «Liberté».

Le public s'est déplacé en nombre pour rencontrer les associations présentes sur la commune lors de ce rendez-vous annuel.

Petits et grands ont pu s'inscrire. Lieu de rassemblement et d'échange avec les dirigeants, éducateurs ou bénévoles, le village a été rythmé par des démonstrations et des animations tout au long de la journée.

Les visiteurs ont pu apprécier la démonstration de Rémy COQUELLE, football freestyle, et s'initier à l'escalade, sur le mur fraîchement installé dans l'extension de la Halle des Sports.

L'occasion idéale pour découvrir la richesse du tissu associatif qui fait vivre la commune et les nombreuses activités proposées.

Une belle réussite pour cette journée qui conclut en beauté la saison d'été !

SOLIDARITÉ

■ UN CHÈQUE DE 316,90 € REMIS AU SECOURS POPULAIRE

Le vendredi 26 juin, Anaïs POIX et ses collègues du Conseil Municipal des Jeunes ont remis un chèque au Secours Populaire.

Le Président de l'association, Rodolphe GRADISNIK, les a remerciés chaleureusement en précisant que ce don servira à aider les nombreux bénéficiaires durant cette période difficile de crise sanitaire et économique.

Rappelons que ce montant correspond aux bénéfices récupérés par le CMJ lors de la soirée dansante de février dernier.





MAISON DES SOLIDARITÉS

■ DES NOUVEAUX SERVICES À DESTINATION DES HABITANTS

Accessible pour les personnes à mobilité réduite, le bâtiment municipal situé au 1, Rue de l'Égalité accueille le pôle Développement Urbain en complément du Centre Communal d'Action Sociale, et une nouvelle salle d'activités réservée à l'inter-générationnel.

Ces deux services de proximité répondront aux nombreuses demandes de la population :

Aide sociale, Accompagnement des seniors, Suivi des bénéficiaires RSA, Actions de prévention et de santé, Urbanisme, Politique de la Ville, Logements, ERBM, Participation citoyenne, Demande de travaux, Arrêtés de circulation, Marchés publics ...

*La maison des solidarités et de la cohésion urbaine
est située au 1, Rue de l'Égalité*



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

■ LE C.C.A.S. A RENOUVELÉ SON CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le C.C.A.S. est un établissement public administratif communal qui dispose d'une personnalité juridique distincte, d'un budget, de biens et de personnel propres. Son régime relève du droit public.

Il est dirigé par un conseil d'administration qui dispose d'une compétence générale de gestion (article L123-6 du code de l'action sociale et des familles).

Présidé par le Maire, le conseil d'administration est composé à la fois d'élus municipaux et de représentants de la Commune. Le C.C.A.S. est chargé de la mise en œuvre de la politique sociale de la Ville.





AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

■ EN ÉCHANGE D'HEURES DE BÉNÉVOLAT, ON VOUS PAYE LE PERMIS DE CONDUIRE

La Commune a intégré le dispositif piloté par la mission locale. En aidant financièrement des jeunes à passer leur permis, elle espère lever les freins à la mobilité et donc à la formation voire à l'entrée sur le marché du travail.



LA BIPC (Bourse intercommunale au permis de conduire) est une aide financière pour le passage du permis B, proposée en partenariat avec la Mission Locale, le Centre Communal d'Action Sociale.

25 ans, habiter dans un quartier prioritaire, être inscrit à la mission locale, (...) et effectuer une mission bénévole dans une association sainsoise.

Plusieurs critères définissent votre éligibilité ou non (avoir entre 17 et

Les personnes intéressées par ce dispositif doivent se manifester auprès de la mission locale.

Dix autres communes ont déjà mis en place cette bourse au permis. (Lens, Annay-sous-lens, Bully-les-Mines, Fouquières-lez-Lens, Givenchy-en-Gohelle, Harnes, Liévin, Loison-sous-Lens, Loos-en-Gohelle, Noyelles-sous-Lens et Vendin-le-Vieil).

Compte tenu de la situation actuelle, les conseillers sont joignables par mail, si vous n'avez pas leur adresse mail directe, vous pouvez d'abord passer par :

contact@ml-lenslievin.fr
ou contacter la maison des solidarités au 0321449415.

CARAVANE CONNECTÉE

■ UNE ENVIE DE FAIRE, JUSTE UNE IDÉE, UN PROJET POUR CRÉER SON EMPLOI ?

La « caravane connectée pour entreprendre » sera prochainement dans notre Commune.

Venez à la rencontre de Marcel DELCROIX le Jeudi 19 Novembre 2020 à la salle Marguerite.

Il vous conseillera et vous accompagnera sur votre projet en vous transmettant toutes les aides financières possibles et en vous dirigeant vers les nombreux partenaires.



REPORTAGE

Télégothelle, la télé du Bassin Minier, est venue en août effectuer un reportage sur les commerçants de notre commune. Ces derniers ont pu expliquer comment ils avaient vécu la période du confinement et la difficulté à mettre en place les règles sanitaires lors du déconfinement. Soutenons le commerce local !

La vidéo est disponible en scannant avec votre Smartphone ce QR Code.

Télé
Gohelle





PAROLES D'ÉLU



Odile LELEU

Adjointe en charge des Solidarités (C.C.A.S.), des Finances et de l'Etat Civil

Pendant la canicule, les personnes vulnérables (personnes âgées ou en situation de handicap) ont fait l'objet d'une attention très particulière. Pour rompre avec l'isolement, prendre des nouvelles et rappeler les bons gestes pour se protéger, les agents municipaux ont pris contact avec les seniors ou sont allés à leur rencontre.

Grand merci au personnel pour la qualité du travail réalisé auprès de nos aînés.



Dans le cadre de l'E.R.B.M. (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier), Martine HAUSPIEZ, Adjointe en charge des Logements, de l'ERBM et des Locations Communales organise des permanences au 8, rue d'Arles (Cité 10), chaque jeudi de 9 heures à 12 heures. Possibilité d'un déplacement à domicile pour les personnes en difficulté (sur demande). **Prenez rendez-vous à la Maison des Solidarités (1, rue de l'Egalité) : 0321449415.**

Prochaine permanence "logements" le 1er octobre à 9 heures à la Maison des Solidarités.

ATELIER MÉMOIRE



Venez participer à des activités de stimulation cognitive et vous entraîner à la mémorisation. Les ateliers sont gratuits et ouverts aux retraités et aux seniors de la Commune.

Chaque vendredi de 14h30 à 16h30
Salle des Acacias du Bas
Renseignement et Inscription :
Espace Jeunesse : 0321456240

ATELIER JOUONS ENSEMBLE



Venez stimuler votre concentration, passer un moment convivial et profiter du plaisir de se retrouver ensemble. Les ateliers sont gratuits et ouverts aux retraités et aux seniors de la Commune.

Chaque mercredi de 14h00 à 16h30
Salle des Acacias du Bas
Renseignement et Inscription :
Espace Jeunesse : 0321456240

ATELIER NUTRITION



Venez renforcer la prévention et la sensibilisation sur les risques de mal nutrition ou de changement alimentaire. Les ateliers sont gratuits et ouverts aux retraités et aux seniors de la Commune.

Chaque vendredi de 9h00 à 12h00
Salle des Acacias du Bas
Renseignement et Inscription :
Espace Jeunesse : 0321456240

ACTIVITÉS PHYSIQUES



Rejoignez nos ateliers réservés aux retraités et aux seniors de la Commune, dans une ambiance conviviale avec des animateurs spécialisés et proches de vous !

Gym Entretien : Mardi de 9h00 à 10h00 à la Halle des Sports
Petite Marche : Mardi de 9h00 à 10h00 (5 km) à la Halle des Sports
Gym Equilibre : Mardi de 10h30 à 11h30 à la Halle des Sports
Danse en Ligne (tout public) : Mardi de 14h00 à 15h00 à la Halle des Sports
Yoga : Mardi de 15h15 à 16h15 à la Halle des Sports
Grande Marche : Vendredi de 9h00 à 11h00 (10 km) à la Halle des Sports
Pour démarrer les activités physiques, le certificat médical est obligatoire !

Selon les dispositions réglementaires liées au Covid-19, la programmation de ces événements peut être annulée ou reportée en dernière minute.



Sur cette page, vous trouverez l'expression des groupes politiques représentés au sein du Conseil Municipal.

Les modalités de représentativité et d'expression étant votées lors de la séance du Conseil Municipal en date du jeudi 1er octobre 2020, les textes seront publiés à partir du prochain numéro.



LES NAISSANCES

Jules CRESPEL, né le 13/03/2020 à Divion
 Layanah TOURNEMINE, née le 11/05/2020 à Lens
 Jules DUVAUCHELLE, né le 15/05/2020 à Arras
 Emma MIKOLAJCZAK, née le 16/05/2020 à Divion
 Lùna LARABI, née le 18/05/2020 à Lens
 Aleksander KWASMIERVSKA, né le 25/05/2020 à Béthune
 Jade LEFLOND, née le 01/06/2020 à Lens
 Anna WLODARCZYK, née le 03/06/2020 à Arras
 Diego MARQUETTE, né le 08/06/2020 à Lens
 Elsa DUMERY, née le 17/06/2020 à Divion
 Natanaël KERGOAT, né le 19/06/2020 à Arras
 Raphaël LECOINTE, né le 22/06/2020 à Beuvry
 Lilou FONTOWICZ, née le 25/06/2020 à Lens
 Coline DECARNE, née le 05/07/2020 à Arras
 Alyzée BOULET GANTIEZ, née le 10/07/2020 à Divion
 Aaron BOUCQUEY COIN, né le 20/07/2020 à Lens
 Ezra CORDET, né le 23/07/2020 à Blendecques



LES BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Emma PATOUT, le 25/07/2020
 Margaux DJOUDER, le 08/08/2020



LES MARIAGES

Frédéric GAMAIN et Lydie JURDECZKA, le 06/06/2020
 Mégane DELCROIX et Annaëlle TREHOUX, le 27/06/2020
 Aziz CHERBAL et Maureen LECOCO, le 01/08/2020



LES PACS

Benoît HELLE et Mélinda MORAND, le 08/06/2020
 Olivier DUMARQUEZ et Christelle CUVILLIEZ, le 08/06/2020
 Florent DELBREUVE et Marine JASIAK, le 08/06/2020
 Sébastien ZACARIAS DE SOUZA et Amandine PLOVIER, le 09/06/2020
 Vincent NOWAK et Aurore HOCHARD, le 17/06/2020
 Matthieu VALOUR et Périne CABY, le 30/06/2020
 Jean WARNIER et Marine DEROO, le 03/07/2020
 Antoine ROMMEL et Scarlett LECOCO, le 31/07/2020
 Julien GUTH et Mélanie CHEVRY, le 31/07/2020
 Matthieu DERUELLE et Cécilia GAUDRY, le 04/08/2020



LES DÉCÈS

Christian HERLANT, le 01/04/2020 à Lens, 76 ans
 Bernadette MAUBERT née LEPOIVRE, le 07/05/2020 à Lens, 69 ans
 Rose-Marie POUCHAIN née ROUSSEL, le 13/05/2020, à Beuvry, 75 ans
 Pierre DEMARET, le 22/05/2020 à Sains-en-Gohelle, 65 ans
 Pierre DESGARDIN, le 07/06/2020 à Sains-en-Gohelle, 86 ans
 Marie-Aimée LHERMITTE née FIEVET, le 27/06/2020 à Beuvry, 89 ans
 Eugénie LEUFRANÇOIS née DE MUYNCKE, le 11/07/2020 à Arras, 80 ans
 Valérie KONDOSZEK née FILIPIAK, le 21/07/2020 à Liévin, 90 ans



LE RECENSEMENT MILITAIRE DONNE DES DROITS !

Qui ?
 Quand ?
 Où ?
 Avec quoi ?
 Pourquoi ?

Garçons et filles de nationalité française
 A la Mairie de ton domicile
 Dès 16 ans
 Le livret de famille et la carte nationale d'identité
 Pour obtenir l'attestation de recensement, pour l'inscription d'office sur les listes électorales et pour effectuer la JAPD (journée d'appel de préparation à la défense).



Marché aux Puces

organisé par l'Association "Donne un But à tes Rêves"

Dimanche 4 octobre 2020 - toute la journée
Rue Sully et rue Franchet d'Espérey

Renseignement et Inscription :
Luc BIERVOIS : 0686774846

LES FÊTES DE LA SAINTE BARBE

DU 30 NOV.



AU 05 DÉC.

Le programme complet sera dévoilé très prochainement



Atelier Créatif Participatif de Noël

Tous les samedis de 9h à 12h
sur inscription

Inscriptions en mairie
au 03.21.44.94.00

à partir du 3 Octobre

Selon les dispositions réglementaires liées au Covid-19,
la programmation de ces événements peut être annulée ou reportée en dernière minute.